

Zeitschrift:	Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber:	Bibliothèque Historique Vaudoise
Band:	129 (2011)
Artikel:	La nécropole du Clos d'Aubonne à La Tour-de-Peilz (Canton de Vaud) : origine, développement et abandon d'un ensemble funéraire du Ve au IXe siècle
Autor:	Steiner, Lucie / Klausener, Max / Kramar, Christiane
Kapitel:	7: Chronologie du site
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-835830

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chapitre 7

CHRONOLOGIE DU SITE

Afin de mieux cerner le développement de la nécropole du Clos d'Aubonne et l'évolution des pratiques funéraires, nous avons différencié trois phases d'utilisation du site. La définition de ces phases, par nature en partie arbitraire, résulte de la confrontation de l'étude du mobilier d'une part, qui fourni des fourchettes de datation, et de l'analyse des recouplements et recouvrements de sépultures d'autre part, qui permet d'élaborer une chronologie relative des structures. La répartition des tombes de ces différentes phases montre que le site s'est développé de manière continue, et que certains secteurs ont fonctionné seulement durant une période limitée. Cette constatation permet de proposer de rattacher certaines sépultures dépourvues de tout indice chronologique à l'une ou l'autre des phases définies en fonction de leur emplacement dans la nécropole.

7.1 La chronologie du mobilier

Des 578 tombes fouillées, seules 80 (env. 14%) contenaient des objets que l'on peut considérer comme étant contemporains des inhumations. Cinquante neuf de ces 80 inventaires peuvent être datés plus ou moins précisément, ce qui représente environ 10% du total des tombes (cf. fig. 123)¹. Il s'agit dans les deux tiers des cas d'inventaires contenant des

éléments de ceintures²: qu'il s'agisse de boucles simples ou de garnitures plus complètes, elles constituent la base de la chronologie. A ces pièces s'ajoutent une plaque-boucle et une base d'ardillon découverts hors contexte (HC 1 et 2), qui fournissent également une datation relativement précise.

Si les boucles simples sont à l'occasion accompagnées d'autres objets, le plus souvent d'ailleurs des accessoires de la ceinture (aumônières ou châtelaines), aucune des garnitures plus complètes n'était accompagnée d'objets datants³. Il faut donc avoir recours aux chronologies élaborées dans d'autres sites, voire d'autres régions, et généralement admises pour le mobilier de Suisse occidentale, pour dater ces pièces⁴.

Dix autres ensembles peuvent être datés grâce aux fibules ou aux autres éléments de vêtement qu'ils contiennent (garnitures de chaussures, éléments de coiffes, etc.)⁵. Les objets de parure (perles,

² 37 inventaires, soit 64% des inventaires datés.

³ Seule la garniture à plaquettes verticales de T275 a été trouvée avec un grand couteau, qui ne permet pas d'en préciser la datation.

⁴ Cf. principalement Gaillard de Sémainville 1980; Marti 1990; Marti 1986a ; Marti 1986c ; Marti 1991; Urlacher et al. 1998; Marti 2000; Steiner/Menna et al. 2000; Leitz 2002.

⁵ Quelques inventaires n'ont toutefois pas été retenus pour établir la chronologie du mobilier: T137 (coiffe à galon brodé de fils d'or) présente une fourchette chronologique très large en soi, la tombe est surtout datée par son contexte (coffre de bois, proximité et similitude de l'inventaire avec T170 et T143). En revanche, T143 a été retenu comme inventaire datant: sa composition identique à la coiffe de T170 et les parallèles connus pour les tubes d'or et les perles vertes donnent une fourchette limitée aux VI^e-VII^e s. Dans la même logique, le trousseau d'ustensiles en fer et les fragments de chaînette découverts dans T218 ont été assimilés à la chaînette de T111. De par leur identification et leur contexte trop incertains, les deux «anneaux de coiffe» T65 et T227 n'ont en revanche pas été retenus pour l'établissement de la chronologie.

¹ Ce chiffre ne prend pas en compte les cinq tombes qui ne contiennent qu'une boucle de ceinture simple en fer, dont la datation ne peut être précisée: cf. ci-dessous.

CHRONOLOGIE DU SITE
Capitale

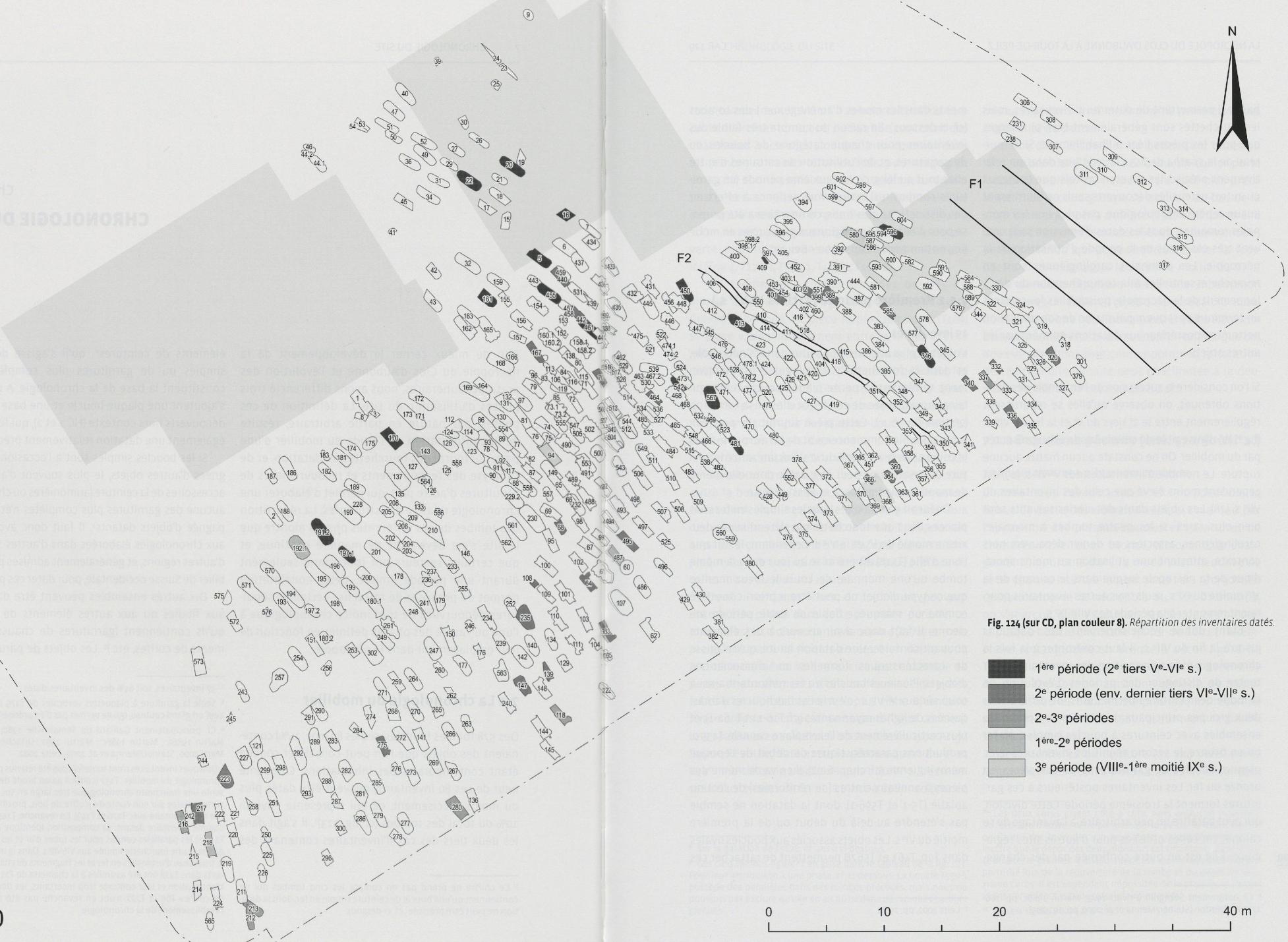


Fig. 124 (sur CD, plan couleur 8). Répartition des inventaires datés.

bagues) permettent de dater huit inventaires, mais les fourchettes sont généralement bien plus larges que pour les pièces liées à l'habillement. Si le fourreau de la *spatha* de T450 fournit une datation relativement précise, les accessoires tels que couteaux ou autres ustensiles découverts seuls ne fournissent aucun repère chronologique, pas plus que les monnaies romaines, dont les dates d'émission sont souvent très éloignées de la période d'utilisation de la nécropole. Les monnaies carolingiennes sont en revanche essentielles à la compréhension du développement de la nécropole, puisqu'elles fournissent un *terminus post quem* pour la fin de son utilisation nettement postérieur aux datations données par les autres objets.

Si l'on considère la succession de l'ensemble des datations obtenues, on observe qu'elles se répartissent régulièrement entre le 2^e tiers du V^e et la fin du VII^e s. (fig. 123): l'ensemble de cette période est représentée par du mobilier. On ne constate aucun hiatus, aucune rupture. Le nombre d'inventaires des V^e-VI^e s. (19) est cependant moins élevé que celui des inventaires du VII^e s. (28). Les objets datés des siècles suivants sont bien plus rares: si les quatre tombes à monnaies carolingiennes, associées au denier découvert hors contexte, attestent une utilisation au moins sporadique de la nécropole jusque dans le courant de la 1^{re} moitié du IX^e s., seuls trois autres inventaires pourraient remonter à la période des VIII^e-IX^e s.

Etant donné l'échelonnement des datations jusqu'à la fin du VII^e s., il faut confronter à la fois la chronologie et la composition des inventaires pour tenter de distinguer des périodes. L'évolution de la mode des ceintures permet ainsi de différencier deux groupes principaux: le premier comprend les ensembles avec ceintures à boucles simples, en fer ou en bronze; le second réunit les inventaires avec plaques-boucles et garnitures plus complètes en bronze ou fer. Les inventaires postérieurs à ces garnitures forment la troisième période. Cette division, qui peut paraître un peu arbitraire, a l'avantage de se calquer sur celles utilisées pour d'autres sites régionaux⁶. Elle est en outre confirmée par des change-

ments dans les modes d'aménagement des tombes (cf. ci-dessous). En raison du nombre très faible des inventaires pour chaque catégorie de boucles ou de garnitures, et de l'utilisation de certaines d'entre elles tout au long de la deuxième période (cf. garnitures composites), nous avons renoncé à effectuer des distinctions plus fines, comme cela a été proposé pour d'autres sites régionaux plus riches en mobilier, notamment à Lausanne – Bel-Air⁷.

7.1.1 Première période (2^e tiers V^e-VI^e s.)

19 inventaires

L'objet le plus ancien mis au jour dans la nécropole, et dont la fourchette chronologique est relativement serrée, est la petite plaque-boucle rectangulaire damasquinée de cercles ocellés de la tombe 22 (2^e tiers-fin V^e s.). Cette pièce fournit un précieux repère pour le commencement de la nécropole dans le courant de la 2^e moitié du V^e s. Aucune autre fermeture de ceinture ne peut être datée pour elle-même de manière aussi précoce et aussi précise.

De façon générale, les boucles simples en fer sont placées dans une fourchette qui s'étend sur la deuxième moitié du V^e et le VI^e s. Cependant, le fait que l'une d'elles (T118) ait été mise au jour dans la même tombe qu'une monnaie de Louis le Pieux montre que ce type d'objet ne peut être a priori considéré comme un marqueur fiable de cette période ancienne. Il faut donc avoir recours à des éléments pouvant conforter une datation haute, qu'il s'agisse de caractéristiques formelles ou d'associations d'objets. Plusieurs boucles en fer remontent ainsi à coup sûr aux V^e-VI^e s.: c'est le cas des boucles damasquinées de lignes rayonnantes (cf. T16-1 et T161-1), et plus particulièrement de l'exemplaire cannelé T455-2, productions caractéristiques du début de l'époque mérovingienne (cf. chap. 6.1.2). Il en va de même des pièces à anneaux cintrés (ou réniformes) de section aplatie (T5-1 et T596-1), dont la datation ne semble pas s'étendre au-delà du début ou de la première moitié du VI^e s. Les objets associés aux boucles ovales dans T20, T461 et T567B permettent de rattacher ces

⁶ Cf. notamment Sézgin (Privati 1983; Martin 1986c, pp. 166-173) et Yverdon (Steiner/Menna et al. 2000, pp. 191-205)

⁷ Leitz 2002, pp. 79-81.

trois tombes aux V^e-VI^e s.⁸ T20 pourrait même être particulièrement précoce, puisqu'elle contenait des chaussures à semelles cloutées, bien connues dans les tombes romaines tardives, mais pour lesquelles nous ne connaissons aucun parallèle clairement postérieur au milieu du V^e s. Cinq autres boucles ne peuvent en revanche être datées plus précisément, si l'on ne tient pas compte de leur contexte de découverte: nous ne les avons donc pas prises en compte ici (T49-1, T124-1, T550-1, T452-1, T460-2).⁹

Six tombes qui contiennent des boucles en alliage cuivreux sont elles aussi datées de cette première période. La pièce la plus ancienne (T409) se place vraisemblablement entre la fin du V^e et le milieu du VI^e s., les autres formes apparaissent dès le deuxième tiers de ce siècle. De manière générale, les boucles simples sont datées jusque dans le 3^e quart du VI^e s., période à laquelle elles sont progressivement remplacées par des plaques-boucles liées à des ceintures plus larges. Cependant, il faut considérer les dernières décennies du VI^e s. comme une période de transition. En témoigne l'inventaire de T346, qui, outre la boucle en bronze, contient un scamasaxe étroit dont l'étui ne semble pas être antérieur aux deux dernières décennies de ce siècle. T346 pourrait ainsi être contemporaine de T64, qui contient une plaque-boucle circulaire, la forme la plus précoce de celles mises au jour sur le site.

Deux inventaires hors du commun peuvent encore être placés dans cette première période. Le premier est issu d'une tombe féminine (T170) et comprend une paire de fibules ansées bien datée de la première moitié du VI^e s., associée à un ensemble de perles et aux éléments d'une coiffe ornée de petits tubes d'or – probablement le plus riche inventaire féminin de la nécropole. Le second (T450) contient une *spatha* avec son étui à bouterolle du type Arcy/Sainte-Restitue, daté entre le dernier quart du V^e et la 1^{ère} moitié ou le troisième quart du VI^e s. Le trousseau d'ustensiles en fer et la pince à épiler en bronze

mis au jour dans la même tombe ne permettent pas d'affiner cette datation.

Enfin, deux ensembles de perles sont datés du VI^e s. Le premier (T197.1), qui forme un collier porté lors de l'inhumation, ne peut être daté plus précisément. Le second groupe se trouvait au bas de la cage thoracique de la défunte (T567A). Il comprend des types de perles plus spécifiques, notamment des perles *millefiori* qui permettent de limiter la fourchette chronologique à la seconde moitié du VI^e s. Cette dernière sépulture forme une inhumation double avec un enfant (T567B) qui possédait lui aussi du mobilier – une boucle ovale en fer et les éléments d'une aumônière (cf. ci-dessous). Si l'on admet que ces deux inhumations sont contemporaines, la datation de ce second inventaire peut être limitée à la deuxième moitié du VI^e s. (cf. chap. 8.2.1)¹⁰.

7.1.2 Deuxième période (env. 570/90-VII^e s.)

27 inventaires et 1 pièce hors contexte

Comme nous l'avons exposé en introduction, le début de cette deuxième période est marqué par l'apparition des plaques-boucles et garnitures de ceintures en fer et en bronze, témoins d'un changement important dans la mode vestimentaire de cette époque habituellement située vers 570/90¹¹. En ce qui concerne la nécropole du Clos d'Aubonne, on s'aperçoit que les plus anciennes de ces pièces, la plaque-boucle circulaire en fer de T64 et l'exemplaire rectangulaire en bronze à décor figuré de T167, peuvent remonter aux dernières décennies du VI^e s. On observe ainsi une période de transition, puisque les boucles simples les plus récentes semblent avoir été portées jusque vers la fin du VI^e s. (cf. ci-dessus).

Les garnitures de ceinture (22 ex.) constituent la grande majorité des pièces datées de cette deu-

⁸ Sur la datation de T567B, cf. aussi ci-dessous.

⁹ Ces cinq tombes figurent en grisé dans le tableau de la fig. 123. Pour leur attribution à une phase, cf. ci-dessous. La boucle T550-1 possède des parallèles dans des tombes précoce, mais nous ne pouvons pas exclure qu'elle en ait aussi dans des tombes carolingiennes.

¹⁰ Les deux corps gisent côté à côté, sans qu'aucun ossement ne recouvre d'autres ni ne paraisse perturbé par le dépôt de l'un ou l'autre des individus. On peut donc vraisemblablement admettre que le dépôt des deux individus est simultané: dans le cas contraire, le premier individu aurait été au moins partiellement perturbé lors de la réouverture de la tombe et du dépôt du deuxième corps. Il est cependant impossible de le prouver, la tombe ayant par ailleurs subi des atteintes modernes.

¹¹ Martin 1986a, phase 2, p. 105.

xième période. Elles peuvent être classées en différents groupes, dont l'évolution et les fourchettes de datation sont résumées dans les chapitres 6.1.3 et 6.1.4. Si l'apparition des garnitures à plaquettes verticales marque un jalon dans cette évolution, nous avons renoncé à différencier une nouvelle période: le nombre de pièces est en effet trop faible et leur répartition dans la nécropole n'est pas significative. En outre, la mise en évidence de garnitures composites, progressivement adaptées à la nouvelle mode, découvertes dans des tombes d'enfants, montre l'existence de phénomènes complexes de transmission des objets qui rendraient bien difficile la définition des limites chronologiques de ces éventuelles subdivisions. L'absence de plaques-boucles du groupe B à décor animalier et de garnitures trapézoïdales du groupe A, formes considérées comme propres au costume féminin et contemporaines des garnitures à plaquettes verticales, nécessiterait en outre de définir des systèmes chronologiques distincts pour les hommes et pour les femmes, tâche quasi impossible puisque, sur les 22 pièces étudiées, une seule (T336) est clairement liée à un individu masculin¹². Pour toutes ces raisons, nous avons préféré former une seule grande période comprenant l'ensemble des plaques-boucles et des garnitures. La pièce la plus récente de cette série est une plaque-boucle trapézoïdale étroite découverte hors contexte (HC 1 et 2), qui peut être placée dans le troisième quart du VII^e s. au plus tôt. Sont comprises parmi ces garnitures deux pièces provenant de plaques-boucles (ardillon de T63 et boucle de RT401), mais dont la datation ne peut être précisée.

Trois sépultures qui contiennent des garnitures de chaussures se placent elles aussi dans cette deuxième période. Deux d'entre elles comportent des décors caractéristiques du 2^e tiers du VII^e s., alors que la troisième est sans doute postérieure au milieu de ce siècle.

Enfin, trois inventaires composés de bijoux sont placés dans cette même période. Leur datation ne peut toutefois être précisée à l'intérieur du VII^e s.

Les incertitudes relatives à la durée d'utilisation des garnitures de ceintures avant leur dépôt dans une sépulture permettent difficilement de fixer la li-

mite supérieure de cette deuxième période. Les garnitures les plus récentes, notamment la plaque découverte hors contexte (HC 1) et certains exemplaires composites, ont été assemblées au plus tôt dans le troisième quart du VII^e s., mais on ne peut exclure que leur dépôt soit un peu plus tardif. L'incertitude est plus grande encore pour les objets de parure, dont la chronologie est encore très mal connue. En outre, les garnitures caractéristiques des dernières décennies du VII^e et du début du VIII^e s., composées de petites plaques-boucles rectangulaires et/ou de grands ferrets, bien connues par exemple dans le nord de la Suisse et dans le sud de l'Allemagne, sont à notre connaissance absentes des nécropoles hors église de la région lémanique, ce qui nous prive d'un jalon chronologique essentiel pour cette période¹³. Il nous paraît dès lors logique d'étendre la deuxième période jusque vers la fin du VII^e s.

7.1.3 Troisième période (VIII^e-1^{ère} moitié IX^e s.)

4 inventaires

Trois inventaires qui contiennent des monnaies carolingiennes et une quatrième découverte en 1926 (1926A/T580) indiquent que l'utilisation de la nécropole se poursuit au-delà de la fin du VII^e s.¹⁴. Dans T94, cinq deniers de Pépin le Bref (754-770) accompagnent l'un des deux premiers individus inhumés dans ce coffre large. Celui-ci est allongé aux côtés d'un enfant, inhumé simultanément ou un peu plus tard, qui portait une chaînette de bronze fixée par une paire de fibules ansées symétriques. Les monnaies attestent que ces objets ont été déposés au plus tôt dans le courant de la seconde moitié du VIII^e s., période qui paraît relativement tardive pour la présence de ce type d'objets en contexte funéraire (cf. chap. 6.2.1). Il en va de même pour la fusaïole identifiée parmi les os humains (cf. chap. 6.6.2).

¹³ Martin 1986a, phase 4, p. 106, comp. fig. 23 et tableaux pp. 240-241. Marti 2000, forme 10, p. 107, fig. 61. Ce type de garniture est attesté dans l'église de Sion - Sous-le-Sex: A. Rettner, in: Antonini et al. 2000, p. 211. Cf. aussi un ferret long et pointu trouvé dans le comblement d'une tombe de l'église de Saint-Prex: Eggenberger et al. 1992, p. 230, fig. 120.

¹⁴ Cf. chap. 6.8.2 et Annexe 2; Geiser 1990.

Dans la tombe T118, un denier de Louis le Pieux (814-840) a été trouvé sous l'épaule du second individu inhumé (T118A)¹⁵. Or, le premier inhumé portait une ceinture fermée par une boucle simple ovale en fer, tout à fait semblable à celles des V^e et VI^e s. (cf. chap. 6.1.2 ci-dessus). La présence de la monnaie permet ainsi d'attester un dépôt de ceinture dans le courant de la première moitié du IX^e s., pratique rarement observée à une période aussi tardive dans nos régions.

Le deuxième denier de Louis le Pieux constituait le seul mobilier de la tombe T216, qui rassemble plusieurs individus. Il est malheureusement impossible de préciser s'il accompagnait l'un des derniers inhumés (Ind. B) ou s'il était en relation avec l'un des individus en réduction (RT216A), et par conséquent s'il date plutôt le début ou plutôt la fin de l'utilisation de ce coffre. La tombe découverte en 1926, qui correspond à l'actuelle tombe T580, aurait contenu une monnaie de bronze en plus du denier carolingien, mais cette pièce n'a pas été retrouvée.

Ce petit groupe d'objets paraît bien maigre en comparaison du mobilier des deux périodes précédentes, mais il constitue notre seul témoignage d'une utilisation de la nécropole du Clos d'Aubonne au-delà de la période généralement admise pour l'abandon des sites funéraires sans église. La rareté des inventaires clairement datés de cette période en Suisse occidentale renforce encore son importance à l'échelon régional.

7.1.4. Mobilier daté sur deux périodes

8 inventaires

En plus des objets que nous avons répartis ci-dessus en trois périodes distinctes, quelques inventaires présentent une datation qui s'étend sur deux périodes, soit les deux premières, soit les deux dernières.

Cinq ensembles composent le premier groupe: il s'agit d'objets de parure ou d'accessoires vestimentaires dont la forme est peu caractéristique ou

dont l'utilisation est attestée tant au VI^e qu'au VII^e s. (bague de T487, perle de T192.1). C'est le cas notamment des coiffes ornées de perles de verre et d'or, telle celle que l'on peut restituer dans T143, et des chaînettes de ceinture en fer associées à des trousseaux d'ustensiles mises au jour dans T111 et vraisemblablement aussi dans T218. Le caractère exceptionnel de ces trois derniers dépôts, du moins dans les nécropoles de la région lémanique, n'aide pas à cerner leur chronologie.

Les trois inventaires qui contiennent des agrafes à double crochet (T280, T337 et T212/213) constituent le second groupe. Ces pièces sont fréquentes dans les tombes surtout à partir de la 2^e moitié du VII^e s. Les découvertes tant en contexte funéraire que dans des habitats témoignent de leur utilisation jusqu'au IX^e s., et même au-delà.

7.1.5. Répartition dans la nécropole

Le report sur le plan des tombes avec mobilier datant (fig. 124) montre que les dix-neuf inventaires (répartis dans dix-huit tombes) de la première période se trouvent tous dans la partie nord-ouest de la zone fouillée: la limite sud-est de cette répartition correspond à la limite de l'extension des tombes à coffres de bois (cf. ci-dessous et chap. 11). Ils sont en revanche présents dans l'ensemble de cette zone, parfois regroupés. Seul un petit secteur, tout à fait au centre de la nécropole et dans lequel on observe une forte concentration de tombes avec traces de bois, ne comprend aucun inventaire datant. Les objets les plus anciens de cette période (cf. notamment T22, T20 et T455), qui se placent encore au V^e s., se trouvent plutôt dans la partie nord-ouest de cette zone, alors que les inventaires les plus récents (T346, T413, T542, T567) ont été découverts plus au sud-est.

La répartition des tombes comprenant du mobilier de la deuxième période est tout à fait différente. Elles se trouvent en effet pour la plupart (18 sur 27) dans la partie sud-est de la zone fouillée, les autres (9) se situant dans le quart nord-est. Ces dernières sont toutes des coffres de pierre et sont postérieures aux fosses sous-jacentes (cf. ci-dessous: elles font partie des tombes qui marquent une réoccupation de cette zone). Les tombes à mobilier de la 2^e période sont le

¹⁵ Sur la chronologie des deux inhumations et la position exacte de la pièce, sous la scapula gauche du dernier inhumé, cf. la remarque en note, chap. 6.1.2.

plus souvent regroupées dans des secteurs bien distincts les uns des autres. Seules deux de ces sépultures ne sont pas des coffres de pierres : T235 et T364. Elles se trouvent cependant elles aussi dans la partie sud-est de la nécropole, et s'intègrent bien dans des groupes de tombes en dalles.

Les quatre tombes à monnaies carolingiennes, qui forment la troisième période, sont isolées et éloignées les unes des autres. L'une – la plus précoce (T94) – est un coffre de dalles large situé au centre de la nécropole. Deux autres, un coffre mixte (T216) et un coffre de pierre (T118), se trouvent dans le quart sud-ouest de la zone fouillée, chacune à une extrémité de ce secteur. Enfin, le caisson dallé mis au jour en 1926 (1926A/580) se trouve à l'extrémité nord-est du site, non loin de la limite des coffres de pierre marquée par le grand fossé F1.

Deux des sépultures avec mobilier daté des première et deuxième périodes, T192.1 et T143, se trouvent à l'ouest de la zone connue, dans les limites de la répartition des tombes de la première période. Elles sont d'ailleurs l'une et l'autre immédiatement voisines de sépultures de cette période.

Les trois autres tombes dont la fourchette chronologique s'étend sur les deux premières périodes sont situées dans le quart sud-ouest de la partie fouillée. Toutes trois sont des coffres de pierre, et deux d'entre elles (T111 et T218) comportent des éléments de chaînettes en fer et des ustensiles similaires. Elles sont en outre toutes deux proches des tombes à deniers de Louis le Pieux T118 et T216.

Les tombes dont le mobilier est daté des deuxième et troisième périodes se trouvent toutes dans la zone sud. T337 se situe au milieu d'un groupe de coffres de pierre dont plusieurs comportent des garnitures du VII^e s. (T332, T340, T336). T280 et T212/213 se trouvent du côté opposé, en limite sud de la partie fouillée, dans le secteur où se trouvent deux des trois tombes de la troisième période.

On observe ainsi une nette différenciation entre les tombes comportant du mobilier de la première période et celles présentant des inventaires plus récents : les premières occupent uniquement la moitié nord-ouest de la zone fouillée, alors que les secondes occupent pour la plupart la zone sud. Seuls

le secteur nord-est et le centre de la partie connue sont utilisés tout au long de ces deux périodes. Les inventaires de la troisième période et des deuxième ou troisième périodes ont une répartition très large et peu significative au vu de leur petit nombre. Une préférence pour la zone sud-est semble toutefois s'esquisser.

7.2 Chronologie relative et datations des types de tombes

Dans la partie centrale de la zone fouillée au Clos d'Aubonne, on relève un nombre relativement important de recouplements et de recouvrements de tombes. Ces interférences sont beaucoup moins fréquentes dans les zones périphériques : présentes encore dans un petit secteur au nord-est, jusqu'au fossé F1, on n'en observe que quelques-unes au nord, au sud et à l'ouest de la zone centrale.

Afin d'établir la chronologie relative des principaux types de tombes, nous avons recensé de manière systématique toutes les interférences visibles sur le plan. Nous avons étudié les quatre catégories définies dans l'étude du mode d'aménagement des sépultures : les tombes avec traces de bois, les coffres de pierre, les coffres mixtes et les fosses simples.

Le nombre et le pourcentage de tombes de chaque catégorie présentant une interférence avec une autre tombe sont donnés dans le tableau fig. 125. Il montre que la chronologie relative repose sur au moins un quart des sépultures de chaque type, cette proportion s'élevant à un peu moins de la moitié dans le cas des tombes avec traces de bois.

Pour chacune de ces catégories, nous avons ensuite rassemblé les sépultures avec mobilier datant

Bois	30 sur 66	45%
Pierre	61 sur 222	27%
Coffres mixtes	7 sur 24	29%
Fosses simples	73 sur 266	27%
Total	170 sur 578	29%

Fig. 125. Nombre et pourcentage des recouplements pour chaque type de tombes.

Bois	10 sur 66	15%
Pierre	33 sur 222	15%
Coffres mixtes	2 sur 24	8%
Fosses simples	18 sur 266	7%
Total	63 sur 578	11%

Fig. 126. Nombre et pourcentage des tombes avec mobilier datant pour chaque type de tombes.

(fig. 126)¹⁶. Bien que leur proportion soit très faible, ces dernières constituent nos seuls points de repères pour proposer des fourchettes de datation de chaque type de tombe. Nous avons ensuite confronté ces datations à celles obtenues dans d'autres nécropoles de Suisse occidentale et des régions voisines.

7.2.1 Les tombes avec traces de bois

Chronologie relative

Des 578 tombes fouillées dans la nécropole du Clos d'Aubonne, seules 66 (11%) présentent des restes ou des traces de bois, témoignant de l'aménagement d'une structure funéraire (cf. chap. 5.1)¹⁷. Trente d'entre elles ont une interférence avec une ou plusieurs autres tombes. Le tableau (fig. 127) montre qu'elles ne sont postérieures qu'à d'autres tombes avec traces de bois: elles ne recoupent ou recouvrent jamais une sépulture d'un autre type. Les quelques recoulements recensés entre tombes de cette catégorie sont d'ailleurs limités: observés le plus souvent en surface, ils ne concernent que les extrémités nord-ouest ou sud-est des fosses, éventuellement un tronçon d'une de leurs parois. Toutes ces sépultures se trouvent en outre dans un petit secteur situé au centre de la zone fouillée. Ces recoulements semblent signaler ainsi une intention de rapprocher ou de juxtaposer des sépultures, tout

en respectant l'organisation antérieure, et non une nouvelle utilisation du secteur, comme on l'observe avec les coffres de pierre.

Seules sept tombes avec traces de bois présentent une interférence avec une fosse simple: toutes sont antérieures¹⁸. Comme dans le cas des interférences entre tombes avec traces de bois, ces recoulements ne touchent généralement que les bords ou les extrémités des fosses, résultant d'une intention de rapprochement ou de juxtaposition des sépultures.

Vingt-et une tombes avec traces de bois sont antérieures à des coffres de pierre, et neuf d'entre elles sont même antérieures à deux voire trois d'entre eux. Si la postériorité des tombes en dalles ou à murets est donc très nette, il faut relever qu'elles ont généralement recouvert les tombes avec traces de bois, sans les détruire. Ces recouvrements montrent que l'organisation des tombes avec traces de bois n'était plus connue et en tout cas plus respectée au moment de l'installation des coffres de pierre, du moins dans la partie centrale de la nécropole. Deux tombes sont en outre antérieures à des coffres mixtes.

Datation

Dix sépultures avec traces de bois peuvent être datées grâce aux objets qu'elles contiennent (fig. 128).

Malgré leur nombre très restreint, ces quelques inventaires fournissent plusieurs informations importantes. On observe tout d'abord que tous remontent à la première période définie par le mobilier (cf. ci-dessus: 2^e tiers V^e-VI^e s.) – à l'exception de la tombe T143, structure particulière mêlant le bois et la pierre et dont les éléments de coiffe donnent une datation peu précise. Celle-ci est cependant identique avec celle mise au jour dans la tombe T170, voisine de T143, qui contient également une paire de fibules ansées digitées datées de la 1^{ère} moitié du VI^e s.: les deux sépultures appartiennent vraisemblablement à la même période.

Qu'il s'agisse de coffres de planches ou de troncs évidés, les contenants en bois sont présents dès le dé-

¹⁶ Nous avons inclus dans ces totaux les 5 tombes qui ne contiennent qu'une boucle simple en fer comme mobilier: elles sont signalées en grisé dans les tableaux détaillés par types de tombes, afin de mettre en évidence l'incertitude de leur datation (cf. ci-dessus). Les objets hors contextes HC 1 et 2 n'ont en revanche pas été pris en compte ici.

¹⁷ Etant donné la faiblesse de l'échantillon, nous avons renoncé à distinguer ici les différents types de structures en bois (par ex. cercueils monoxyles, coffrages, etc.).

¹⁸ Nous n'avons pas pris en compte ici le cas de la tombe T555, antérieure à la fosse simple T73 A, car cette dernière est installée sur les dalles de couverture du coffre de pierre T73 B.

N° tombe	Antérieure à					Postérieure à			
	Bois	Pierre	Coffres mixtes	Fosse simple	Fosse simple sur couvercle	Bois	Pierre	Coffres mixtes	Fosse simple
93	114	78							
119	116	72, 83							
503	540								
554	86, 130		77	89					
3		1							
149		65							
555		73 B			73 A				
444		387							
5		440							
459		440							
553		491							
540		504				503			
545		447							
538		515							
588		584							
518		402-416							
461		441, 442							
232		66, 98							
116		71, 72, 84				119			
115		71, 80							
547		73 B, 502		505	73 A				
138		80, 160							
113		83, 167							
558		117	88						
81				76					
86				89		554			
169				164					
229.2				229.1					
596				594					
114						93			
130						554			

Fig. 127. Tableau des recouplements pour les contenants en bois.

No tombe	Mobilier	Datation
T22	Petite plaque-boucle en fer à décor damasquiné de cercles ocellés	2 ^e tiers-3 ^e quart V ^e s.
T5, T596	Boucles réniformes en fer	V ^e -1 ^{ère} moitié VI ^e s.
T16	Boucle simple en fer damasquiné	2 ^e moitié V ^e -VI ^e s.
T461	Boucle simple en fer, éléments d'une aumônière	2 ^e moitié V ^e -VI ^e s.
T49, T550	Boucles simples en fer	2 ^e moitié V ^e -VI ^e s. (év. jusqu'au IX ^e s.?)
T197.1	Collier	VI ^e s.
T413	Boucle simple en bronze avec aumônière	2 derniers tiers VI ^e s.
T143	Coiffe	VI ^e -VII ^e s.

Fig. 128. Tableau des tombes à contenant en bois avec mobilier datant.

but de l'utilisation de la nécropole (cf. T22, T5, T596) et tout au long du VI^e s.¹⁹ Aucun ne peut en revanche être placé de manière certaine au VII^e s. Il faut toutefois relever que deux de ces inventaires (T49 et T550; en grisé dans le tableau ci-dessus) se composent d'une simple boucle ovale en fer, type d'objet que l'on retrouve associé à une monnaie carolingienne dans la tombe T118.

Les datations obtenues pour les contenants en bois du Clos d'Aubonne représentent une fourchette chronologique plus restreinte que ce que l'on observe sur d'autres sites. Ainsi, à Yverdon, les coffrages non cloués sont bien attestés dès l'époque romaine tardive (tout comme à Sézegnin), et jusque dans le 1^{er} tiers du VII^e s. au moins²⁰. La plupart d'entre eux sont cependant datés de la seconde moitié du V^e ou du VI^e s. Dans la région lémanique, les contenants en bois sont fréquents dans les nécropoles occupées à partir de la deuxième moitié du V^e s., et sont le plus souvent remplacés par des coffres de pierre à partir de la deuxième moitié du VI^e s.²¹ Cette évolution correspond à ce que l'on observe de manière générale dans le sud-est de la Gaule²². Sur certains sites, notamment à Rances, à Monnet-la-Ville et à Soyria, l'usage de coffres de bois se maintient toutefois durant tout le VII^e et jusqu'au début du VIII^e s.²³ Des cer-

cueils en troncs évidés, datés par dendrochronologie des années 940, ont récemment été mis au jour à Souvigny, dans l'Allier²⁴. Ces découvertes montrent que l'usage du bois pour l'aménagement des tombes peut se prolonger au-delà de ce qui est généralement proposé dans les typologies régionales²⁵.

À La Tour-de-Peilz, chronologie relative et datations coïncident toutefois pour les contenants en bois attestés par des traces organiques: elles montrent clairement que ce mode d'aménagement est présent dès les débuts de la nécropole et qu'il connaît une durée d'utilisation limitée. La corrélation entre ce type de structures et le mobilier de la première phase est frappante. Seuls les deux inventaires à boucles simples en fer pourraient indiquer une datation plus tardive, ce que contredit toutefois leur situation dans la nécropole (cf. ci-dessous).

7.2.2 Les coffres de pierre

Chronologie relative

De manière générale, les coffres de pierre sont postérieurs aux tombes avec traces de bois (25 cas) et aux fosses simples (33 cas; fig. 129). On peut observer néanmoins qu'une fosse simple a été installée sur un couvercle de caisson dallé (T73 A), et qu'une autre a été accolée contre un caisson à murets (T591).

¹⁹ Monoxyles avec mobilier: T461, T197.1, T413. Contenant en bois indéterminé: T550; structure particulière: T143. Les autres tombes figurant dans le tableau sont des coffres de planches.

²⁰ Privati 1983, pp. 56-57; Steiner/Menna et al. 2000, p. 197, fig. 156.

²¹ Weidmann 1995, pp. 198-200.

²² Colardelle et al. 1996, pp. 273-274 et 287.

²³ Weidmann 1995, pp. 186-189; Pétrequin et al. 1980, pp. 179-194 et 226.

²⁴ Chevalier et al. 2007, p. 3.

²⁵ Colardelle et al. 1996, Tableau 2, p. 295.

N° tombe	Antérieure à					Postérieure à		
	Pierre	Pierre sur couvercle	Coffre mixte	Fosse simple	FS sur couvercle	Bois	Pierre	Fosse simple
65	66					149		
69	68							
369	370							
390	389							
490	491							
158.2		158.1						
160.2		160.1				138		
474 B		474 A						522
117			88			558		92
217			242					
514			517					
590				591				
73B					73A	547, 555		
1						3		
78						93		92
167						113		157
84						116		
80						138		
66						232	65	
98						232		
387						444		
441						461		
442						461		457, 458
402-416						518		460
447						545		
515						538		
504						540		
502						547		
491						553	490	
584						588		
83						113, 119		106
71						116, 115		
72						116, 119		
440						5, 459		531
68							69	
370							369	

N° tombe	Antérieure à					Postérieure à		
	Pierre	Pierre sur couvercle	Coffre mixte	Fosse simple	FS sur couvercle	Bois	Pierre	Fosse simple
389							390	551
74								75
94								75
87								82
79								96
152								153
212								213
432								445
365								451
471								472
469								523
462								529
439								531
512								544
463								530
465								548
466								548
511								549
582								600
448								450, 456
485								527/33/34/36
468								532, 542
473								542, 524
399								551, 403.2
580								586, 587

Ci-dessus et page précédente: Fig. 129. Tableau des recoulements pour les coffres de pierre.

Cinq coffres de pierre sont en outre postérieurs à d'autres tombes du même type²⁶. Les interférences sont alors présentes essentiellement au niveau des fosses d'implantation ou des couvercles. Il s'agit probablement de caissons que l'on a voulu associer à des tombes déjà construites²⁷. Ces in-

terférences se retrouvent dans tous les secteurs occupés par les tombes en dalles, avec un petit noyau bien visible au centre de la nécropole, non loin de la tombe T94. On peut ajouter à ces cinq caissons trois coffres de pierre aménagés sur des couvercles (cf. ci-dessous, fig. 131).

On peut relever enfin que lorsqu'il y a un lien chronologique entre un coffre de pierre et un coffre mixte (3 cas), c'est toujours ce dernier qui est postérieur.

²⁶ Nous n'avons pas pris en compte ici les coffres accolés (cf. T203-204, T398.1 et 2, T402-416), peu fréquents au sein de la nécropole et qui ne constituent pas à proprement parler des cas de recoulements.

²⁷ Notons que trois des coffres concernés par ces recoulements sont des tombes d'enfant, dont deux sont postérieures (T66 et T68) et une antérieure (T369).

No tombe	Mobilier	Datation
T487	Bague	VI ^e -VII ^e s.
T111, T218	Chaînette en fer avec ustensiles	VI ^e -VII ^e s.
T64	Garniture en fer	Fin VI ^e s.-610/20
RT167	Garniture bronze	Fin VI ^e s. ou vers 600
T401	Boucle de plaque-boucle	570/80-610/20
T63	Ardillon damasquiné	Fin VI ^e -VII ^e s.
T147, T223	Bague	VII ^e s.
T360	Collier	VII ^e s.
T217	Garniture en fer damasquiné	1 ^{ère} moitié VII ^e s.
RT108, T442	Garniture en fer	600-630/40
T389	Garniture en fer damasquiné	Vers 630/40
T70, T320	Garnitures en fer damasquiné	630/40-670/80
T139	Garniture en fer damasquiné	2 ^e tiers-3 ^e quart VII ^e s.
T495	Garniture de chaussure	630/40-670/80
RT464	Garniture en fer et en bronze composite	2 premiers tiers VII ^e s. (enfouissement 2 ^e tiers VII ^e s. au plus tôt)
T336, T585	Garnitures en bronze	2 ^e tiers-2 ^e moitié VII ^e s.
T399	Garnitures de chaussures damasquinées, bague, monnaie romaine	2 ^e moitié VII ^e s.
T275	Garniture en fer damasquiné, couteau	3 ^e quart VII ^e s.
T68, T440	Garniture en fer damasquiné	3 ^e quart VII ^e s.
T332, T340, T366	Garnitures damasquinées composites	VII ^e s. (enfouissement 3 ^e quart VII ^e s. au plus tôt)
T337, T212 ou T213	Agrafes à double crochet (T337: couteau)	2 ^e moitié VII ^e -IX ^e s.
T94	Fibules et chaînette en bronze, monnaies carolingiennes	TPQ 751-768
T118B	Boucle simple en fer, monnaie carolingienne	TPQ 813-840
1926A/T580	Monnaie carolingienne	TPQ 813-840

Fig. 130. Tableau des coffres de pierre avec mobilier datant.

Datation

Cette catégorie de tombes réunit 33 inventaires datants (fig. 130), chiffre qui comprend la fosse de réduction T108, rattachée au caisson T109.

Les éléments les plus caractéristiques de ces ensembles sont les garnitures de ceintures ou de chaussures en fer et en bronze, dont les datations s'échelonnent entre les dernières décennies du VI^e et la 2^e moitié du VII^e s. Sur la base de quelques inventaires dont la datation est plus vague, on pourrait envisager une apparition plus précoce de ce mode d'aménagement des tombes. Cependant, nous avons

observé que les tombes à chaînettes et ustensiles en fer T111 et T218 étaient proches de sépultures avec mobilier des deuxième et troisième périodes (cf. chap. 7.1). T487 se trouve quant à elle à proximité de tombes bien datées de la fin du VI^e ou du VII^e s. (T64 et T495). Les comparaisons avec d'autres nécropoles (cf. ci-dessous) montrent elles aussi que l'apparition des caissons dallés avant la deuxième moitié, voire les dernières décennies du VI^e s. est peu vraisemblable.

On peut relever qu'à La Tour-de-Peilz, l'association boucles de ceintures simples/tombes à contenant en bois ou en fosses simples d'une part et

plaques-boucles et garnitures de ceinture/coffres de pierre d'autre part est quasi systématique, les exceptions ne concernant que deux cas particuliers. La tombe en dalles T118, avec une boucle simple en fer, contenait en effet une monnaie carolingienne, alors que la fosse simple T364, avec une garniture en fer damasquiné et qui ne contenait que quelques dents de lait, se situe au centre d'un groupe de caissons dallés (cf. ci-dessus). Ainsi, la plupart des coffres de pierre contiennent du mobilier de la 2^e période définie sur la base des inventaires datants (cf. ci-dessus).

La découverte de trois coffres de dalles contenant des monnaies carolingiennes permet d'étendre jusque dans le courant de la première moitié du IX^e s. la fourchette proposée pour leur durée d'utilisation. Au moins une, peut-être deux des trois agrafes à double crochet découvertes au Clos d'Aubonne, datées entre la 2^e moitié du VII^e et le IX^e s., proviennent également de coffres de pierre.

Les datations obtenues correspondent à ce que l'on observe dans bon nombre de nécropoles régionales, où les coffres de pierre apparaissent généralement dans le courant de la seconde moitié du VI^e s. et sont présents jusqu'à la fin de l'utilisation de ces sites, le plus souvent vers la fin du VII^e s., parfois plus tard²⁸. Le site de Lausanne – Bel-Air, où le mobilier est particulièrement abondant, constitue à ce titre une excellente référence. Le coffre de dalles le plus ancien contient du mobilier daté de la transition entre les phases 2 et 3 (vers 570/80), alors que les plus récents se placent dans la phase 5 (env. 680-800)²⁹. L'apparition des coffres de pierre pourrait être un peu plus précoce à Sézegnin, où plusieurs d'entre eux contiennent des boucles simples en fer³⁰. Ils sont attestés dès le V^e s. dans certaines nécropoles liées à des églises: on peut imaginer que celles-ci ont servi de modèles³¹. Dans le sud-est de la Gaule, les coffres

de pierre sont datés des VI^e-VII^e s. et semblent perdurer également jusqu'à la fin du VIII^e s.³²

Il faut noter encore qu'aucun inventaire datant ne provient d'un caisson à murets. Les tombes de ce type se répartissent principalement dans la moitié est de la nécropole, en particulier dans le quart nord-est, où elles appartiennent clairement à l'horizon des tombes en dalles. Ces coffres à murets sont généralement mêlés aux autres structures en pierre: il n'y a probablement pas de différence chronologique notable entre ces deux modes de construction. Nous ne disposons cependant d'aucun élément permettant de prouver leur usage encore à l'époque carolingienne.

Les coffres composés de murets de pierres sèches, ou parfois liées à l'argile, mis au jour à Sézegnin sont datés de la fin du VII^e ou du début du VIII^e s.³³. A Lausanne – Bel-Air, dix-huit coffres composés de murets de pierre sèche ont été décrits par F. Troyon³⁴. Trois seulement contenaient des objets: tous sont datés de la phase 3 (570/80-600/10). Il faut signaler cependant que la tombe 204, datée de la fin du VIII^e s. grâce à des deniers de Charlemagne, est composée en partie de dalles et en partie de murets. Des coffres en murets de pierres sèches apparaissent par ailleurs dans plusieurs nécropoles fribourgeoises, mais en petit nombre. Quatre tombes de ce type ont notamment été mises au jour à Ried – Mühlhölzli (FR), groupées au centre de la nécropole³⁵. L'une d'elles contenait une agrafe à double crochet.

Dans l'église de Sion – Sous-le-Scex, les coffres formés de dalles et de murets apparaissent vers le milieu du VI^e et sont attestés tout au long du VII^e s.: ils sont donc postérieurs aux autres types de tombes en matériaux non périsables (sarcophages monolithiques, coffres de dalles ou de tuiles, etc.). Ils sont distingués des coffres entièrement construits en murets maçonnés, qui apparaissent plus tard (au VII^e s.) et sont encore attestés au VIII^e s.³⁶

²⁸ Marti 1990, p. 130; Steiner 1993, pp. 104-106, fig. 23; Steiner/Menna et al. 2000, p. 199.

²⁹ Leitz 2002, p. 98.

³⁰ Privati 1983, p. 34, fig. 11. L'exemple de la tombe T118 de La Tour-de-Peilz cité ci-dessus montre toutefois que les datations généralement admises pour ces boucles doivent être considérées avec prudence...

³¹ Cf. en dernier lieu Antonini 2002, pp. 95-98.

³² Colardelle et al. 1996, pp. 281-284, Tableau 2.

³³ Privati 1983, pp. 37-38 et 58, fig. 13; aucun de ces coffres n'a cependant livré de mobilier.

³⁴ Leitz 2002, pp. 98-99.

³⁵ Schwab 1983, p. 50, fig. 125 et 152a, pl. 2a.

³⁶ Antonini 2002, pp. 100-102.

Ces observations confirment que l'on ne peut établir de distinction chronologique claire entre les coffres de dalles et ceux à murets: les deux formes sont contemporaines, et leur utilisation correspond aux 2^e et 3^e périodes définies sur la base du mobilier.

7.2.3 Les coffres mixtes

Chronologie relative

Seules sept des vingt-quatre sépultures cataloguées sous ce type ont une interférence avec une autre tombe (fig. 131), dont six sont postérieures à des tombes des trois autres types (au total deux contenant en bois, six fosses simples, trois coffres de dalles). Dans un seul cas, un coffre mixte est postérieur à un autre coffre mixte: la tombe (T242) est en réalité accolée à l'une des parois d'un coffre plus ancien (T216).

Ces chiffres n'ont bien sûr qu'une valeur indicative, mais il est intéressant de constater que les coffres mixtes sont systématiquement postérieurs aux autres modes d'aménagement des sépultures. On peut relever encore que quatre de ces six sépultures se trouvent dans la partie centrale de la nécropole, non loin de la tombe T94, qui contenait des deniers de Pépin le Bref (cf. T77, T88, T97, T517).

Datation

Deux coffres mixtes contenaient du mobilier datant (fig. 132).

La monnaie fournit un précieux jalon, en fixant un *terminus post quem* dans la première moitié du IX^e s. pour l'utilisation de cette sépulture, alors que l'agrafe à double crochet témoigne elle aussi d'une période tardive (2^e moitié VII^e-IX^e s.). Ces fourchettes chronologiques correspondent à celles données pour les coffres mixtes en général. Ceux-ci sont en effet datés des VIII^e – IX^e s., voire jusque dans le courant du X^e s., par Michel Colardelle³⁷. A Saint-Julien-en-Genevois par exemple, les coffres mixtes sont en relation avec la 2^e église, datée des VIII^e-IX^e s. L'un d'eux contenait une agrafe à double crochet en fer³⁸. A Sézegnin, les coffres partiels sont placés entre la 2^e moitié du VII^e s. et le VIII^e s. Béatrice Privati les rapproche notamment de tombes mises au jour à Saint-Laurent d'Aoste, aménagées postérieurement à la destruction de l'église, intervenue au VIII^e s. Les coffres construits à l'aide de petites dalles découverts à Sion – Sous-le-Scex

³⁷ Colardelle et al. 1996, p. 288.

³⁸ Colardelle 1983, fig. 36, n° 6 (sépulture S 8).

No tombe	Type	Antérieure à				Postérieure à			
		Bois	Pierre	Coffre mixte	Fosse simple	Bois	Pierre	Coffre mixte	Fosse simple
216	Coffre mixte			242					
77	Coffre mixte					554			82, 89
88	Coffre mixte					558	117		
517	Coffre mixte						514		516, 526
242	Coffre mixte						217	216	
97	Coffre mixte								132
203	Coffre mixte								202
73 A	FS sur couvercle					547, 555	73 B		
160.1	Pierre sur couvercle					138	160.2		
158.1	Pierre sur couvercle						158.2		
474 A	Pierre sur couvercle						474 B		552

Fig. 131. Tableau des recoupements pour les coffres mixtes et les tombes sur couvercle.

N° tombe	Mobilier	Datation
T280	Agrafe à double crochet	2 ^e moitié VII ^e -IX ^e s.
T216	Monnaie carolingienne	TPQ 813-840

Fig. 132. Tableau des coffres mixtes avec mobilier datant.

remontent quant à eux aux VII^e-VIII^e s., et font partie des tombes en dalles les plus récentes³⁹.

Le mobilier mis au jour dans les coffres mixtes comprend surtout des agrafes à double crochet et des boucles de ceinture simples en fer. Les boucles rectangulaires de Roissard peuvent notamment être rapprochées de pièces un peu plus grandes mises au jour dans le nord-ouest de la Suisse, datées de la fin du VII^e et du début du VIII^e s. Les inventaires les plus précoces, comprenant notamment la plaque-boucle du groupe A de Taninges, le scramasaxe long de la tombe 108 de Monnet-la-Ville, ou encore les plaques-boucles des tombes 160 et 162 de Vuippens - La Palaz, remontent aux dernières décennies du VII^e s. Aucun de ces coffres n'a en revanche livré de mobilier caractéristique du VI^e ou de la 1^{ère} moitié du VII^e s.

7.2.4 Les fosses simples

Chronologie relative

Il est intéressant de constater d'emblée que les interactions entre fosses simples et tombes avec traces de bois sont peu fréquentes (fig. 133): seules six fosses simples sont postérieures à sept tombes avec traces de bois, et aucune des 73 fosses simples concernées par des recoulements n'est antérieure à une sépulture de ce type. Les interférences les plus fréquentes se présentent entre fosses simples et coffres de pierre: à l'exception d'une fosse simple installée sur un couvercle (T73A) et d'une autre accolée à un coffre à murets (T591), les fosses (33) sont toujours antérieures aux caissons de dalles ou de murets. Six fosses sont en outre antérieures à des coffres mixtes, alors qu'elles ne leur sont jamais postérieures.

On observe encore dix-sept cas de recoulements ou recouvrements entre fosses simples, ce qui suggère que ce mode d'inhumation a connu un temps

d'utilisation relativement long. Ces interférences s'observent dans toute la zone qui correspond à la répartition des tombes avec traces de bois, avec une concentration un peu plus marquée au sud-est de cette zone. Dans sept de ces cas, les recoulements sont peu importants et semblent résulter d'une volonté de juxtaposer les fosses. Dans au moins deux cas (cf. T192.1 et 192.2), la tombe la plus récente a presque entièrement détruit les tombes précédentes, ce qui suggère que l'organisation ancienne n'était plus connue⁴⁰.

Datation

Les fosses simples, bien plus nombreuses que les contenants de bois, englobent seulement dix-huit inventaires avec du mobilier datant (fig. 134).

La grande majorité de ces inventaires remonte à la seconde moitié du V^e ou au VI^e s. La tombe T5 montre clairement que des sépultures de ce groupe sont attestées déjà au début de l'utilisation de la nécropole. Deux inventaires présentent une datation plus large, qui couvre une partie voire l'ensemble des VI^e et VII^e s. Cependant, T542 contient une boucle simple en bronze qui, selon la mode vestimentaire de nos régions, indique qu'elle se place encore au VI^e plutôt qu'au VII^e s. Sa situation à proximité de sépultures en fosses simples du VI^e s. (par ex. T567 et T481) tend à confirmer cette datation. Il en va de même pour T192.1, voisine immédiate de T191.2 et du contenant en bois T197.1 (2^e tiers V^e-VI^e s.). Trois tombes contiennent du mobilier qui n'est pas uniquement caractéristique de la première période (boucles simples en fer, couteau; cf. aussi ci-dessus, T49 et T550). Nous les avons insérées dans le tableau (fig. 134) en grisé.

Des dix-huit inventaires réunis, seuls deux présentent un mobilier datable exclusivement du VII^e s. (T364, T235). T235 se trouve dans la partie sud de la

³⁹ Antonini 2002, p. 98.

⁴⁰ Cf. aussi T467.1-2 et T539, où T539 semble avoir en grande partie détruit T467.1 et T467.2.

No tombe	Type	Antérieure à				Postérieure à			
		Bois	Pierre	Coffre mixte	Fosse simple	Bois	Pierre	Coffre mixte	Fosse simple
96	Fosse simple		79						
106	Fosse simple		83						
153	Fosse simple		152						
157	Fosse simple		167						
213	Fosse simple		212						
451	Fosse simple		365						
403.2	Fosse simple		399		403.1				
445	Fosse simple		432						
457	Fosse simple		442						
458	Fosse simple		442						
450	Fosse simple		448						
456	Fosse simple		448						
529	Fosse simple		462						
532	Fosse simple		468						
523	Fosse simple		469						481
472	Fosse simple		471						
524	Fosse simple		473						
527/33/34/36	Fosses simples		485						
549	Fosse simple		511						
544	Fosse simple		512						
587	Fosse simple		580		586				
586	Fosse simple		580						587
600	Fosse simple		582						
551	Fosse simple		389, 399						
460	Fosse simple		402-416						
531	Fosse simple		439, 440						
548	Fosse simple		465, 466						
542	Fosse simple		468, 473						
522	Fosse simple		474 A et B						
75	Fosse simple		74, 94						
82	Fosse simple		87	77	89				
92	Fosse simple		78, 117						
530	Fosse simple		463						
89	Fosse simple			77		86, 554			82
132	Fosse simple			97					
202	Fosse simple			203					
516	Fosse simple			517					
526	Fosse simple			517					

Ci-dessus et page précédente : Fig. 133. Tableau des recouvrements pour les tombes en fosses simples.

No tombe	Mobilier	Datation
T20	2 boucles simples en fer, clous de chaussures	V ^e -(VI ^e s.)
T455	Boucle simple en fer cannelée, crâne déformé	2 ^e moitié V ^e s.
T161	Boucle simple en fer damasquinée	2 ^e moitié V ^e - VI ^e s.
T460	Boucle simple en fer, couteau	2 ^e moitié V ^e -VI ^e (év. jusqu'au IX ^e s.?)
T452, T124	Boucles simples en fer	2 ^e moitié V ^e -VI ^e (év. jusqu'au IX ^e s.?)
T450	<i>Spatha</i> , aumônière	dernier quart V ^e -2 ^e ou 3 ^e quart VI ^e s.
T409	Boucle simple en bronze	fin V ^e -milieu VI ^e s.
T170	Fibules, coiffe, perles	1 ^{ère} moitié VI ^e s.
T481	Boucle simple en bronze, perles, châtelaines	VI ^e s.
T191.2	Boucle simple en bronze, aumônière	2 ^e tiers VI ^e s.
T567B	Boucle simple en fer, aumônière	(2 ^e moitié V ^e)-2 ^e moitié VI ^e s.
T567A	Perles	2 ^e moitié VI ^e s.
T542	Boucle simple en bronze	2 ^e moitié VI ^e -(1 ^{er} tiers VII ^e s.?)
T346	Boucle simple en bronze, scramasaxe, aumônière	Dernier tiers VI ^e s.
T192.1	Perles	VI ^e -VII ^e s.
T364	Garniture de ceinture	600-630/40
T235	Garniture de chaussure	630/40-670/80

Fig. 134. Tableau des tombes en fosse simple avec mobilier datant.

nécropole, en marge de la répartition principale des autres tombes en fosses simples. Elle indique que les tombes de cette catégorie peuvent être contemporaines des coffres de pierre. C'est ce que montre également la petite fosse T364, située dans la partie sud-est de la nécropole, elle aussi à l'écart des tombes en fosses simples et à conteneants de bois, mais au beau milieu d'un groupe de tombes en dalles, entre deux petits caissons contenant des enfants inhumés avec du mobilier (T360 et T366). L'absence de structure dans T364 s'explique peut-être par le fait qu'il s'agit d'un jeune enfant, ou éventuellement d'une fosse de réduction d'un des caissons voisins.

Il est très difficile de confronter la chronologie obtenue ici pour les fosses simples avec celles d'autres sites, notamment en raison de la variété des modes d'aménagement que ce terme recouvre (véritables tombes en pleine terre, coffres de planches entièrement disparus, etc.; cf. chap. 5.4). On constate qu'elle coïncide assez bien avec celle établie pour les tombes définies comme des inhumations en pleine terre à Yverdon – Pré de la Cure: le mobilier confirme leur présence jusqu'au VI^e s. Leur nombre très faible

et la proportion très importante de tombes indéterminées ne permettent cependant pas d'exclure qu'elles ont persisté au-delà⁴¹. Le même constat est fait sur une échelle plus vaste dans les nécropoles du sud-est de la Gaule: bien présentes à la fin de l'époque romaine et jusqu'au V^e s., les tombes en pleine terre tendent à disparaître par la suite, même si elles sont occasionnellement attestées tout au long du haut Moyen Age⁴². Si les sépultures en pleine terre orientées ouest-est sont plutôt précoce à Sézegnin (V^e-VI^e s.), elles sont attestées tout au long de l'occupation du site funéraire de Sion – Sous-le-Scex (V^e-IX^e s.)⁴³.

A La Tour-de-Peilz, chronologie relative et datations donnent ainsi une image concordante: les tombes en fosses simples sont bien attestées dès le début de l'utilisation de la nécropole, et la majeure par-

⁴¹ Steiner/Menna et al. 2000, p. 200, fig. 160.

⁴² Colardelle et al. 1996, p. 291.

⁴³ Sézegnin: Privati 1983, pp. 55-56; Sion: Antonini 2002, pp. 92 et 102-104.

tie d'entre elles appartiennent à la période la plus ancienne (2^e moitié V^e-VI^e s.). Cependant, et à l'inverse des structures en bois, il est certain que leur usage se prolonge au VII^e s. et sans doute au-delà, bien qu'en proportion moindre.

7.2.5 Conclusions

Comme dans la plupart des nécropoles régionales, la succession bois-pierre est très nette: les tombes avec traces de bois sont toujours antérieures aux autres sépultures, et les caissons dallés toujours postérieurs aux tombes avec traces de bois. L'insertion des inventaires datants dans ces différentes catégories de tombes confirme clairement cette succession: les premières correspondent généralement à la première période définie par le mobilier, alors que les seconds coïncident avec les périodes 2 et 3.

Les tombes en fosses simples s'insèrent de manière variable dans ce schéma. Si les quelques interférences avec des tombes à structures de bois suggèrent qu'elles leur sont postérieures, tant le mobilier qu'elles contiennent que leur répartition montrent qu'elles ont coexisté avec les tombes de cette catégorie dès l'origine de la nécropole. Les fosses simples sont en revanche le plus souvent antérieures aux coffres de dalles ou de murets. Les seuls cas contraires sont des individus inhumés en étroite relation avec des caissons de pierre – l'un sur un couvercle, l'autre réutilisant une des parois.

Le mobilier tend à confirmer la présence des fosses simples au moins jusque dans le courant de la 2^e moitié du VII^e s. Bon nombre d'entre elles se trouvent dans des zones de moins forte densité (cf. ci-dessous), en particulier dans les secteurs périphériques situés à l'est et au sud-ouest de la partie fouillée, ce qui suggère qu'elles peuvent avoir perduré, au moins occasionnellement, jusqu'à la fin de l'utilisation de la nécropole.

Nettement moins nombreux, les coffres mixtes sont difficiles à placer précisément dans cette chronologie. Les rares interférences avec d'autres tombes indiquent qu'ils sont toujours postérieurs aux autres modes d'aménagement, y compris aux coffres de pierre. Les deux inventaires issus de coffres mixtes suggèrent qu'ils apparaissent au plus tôt au cours

de la seconde moitié du VII^e s., et qu'ils sont présents encore durant la 1^{ère} moitié du IX^e s. La comparaison avec des sites régionaux, notamment ceux du sud-est de la Gaule, confirment ces datations tardives.

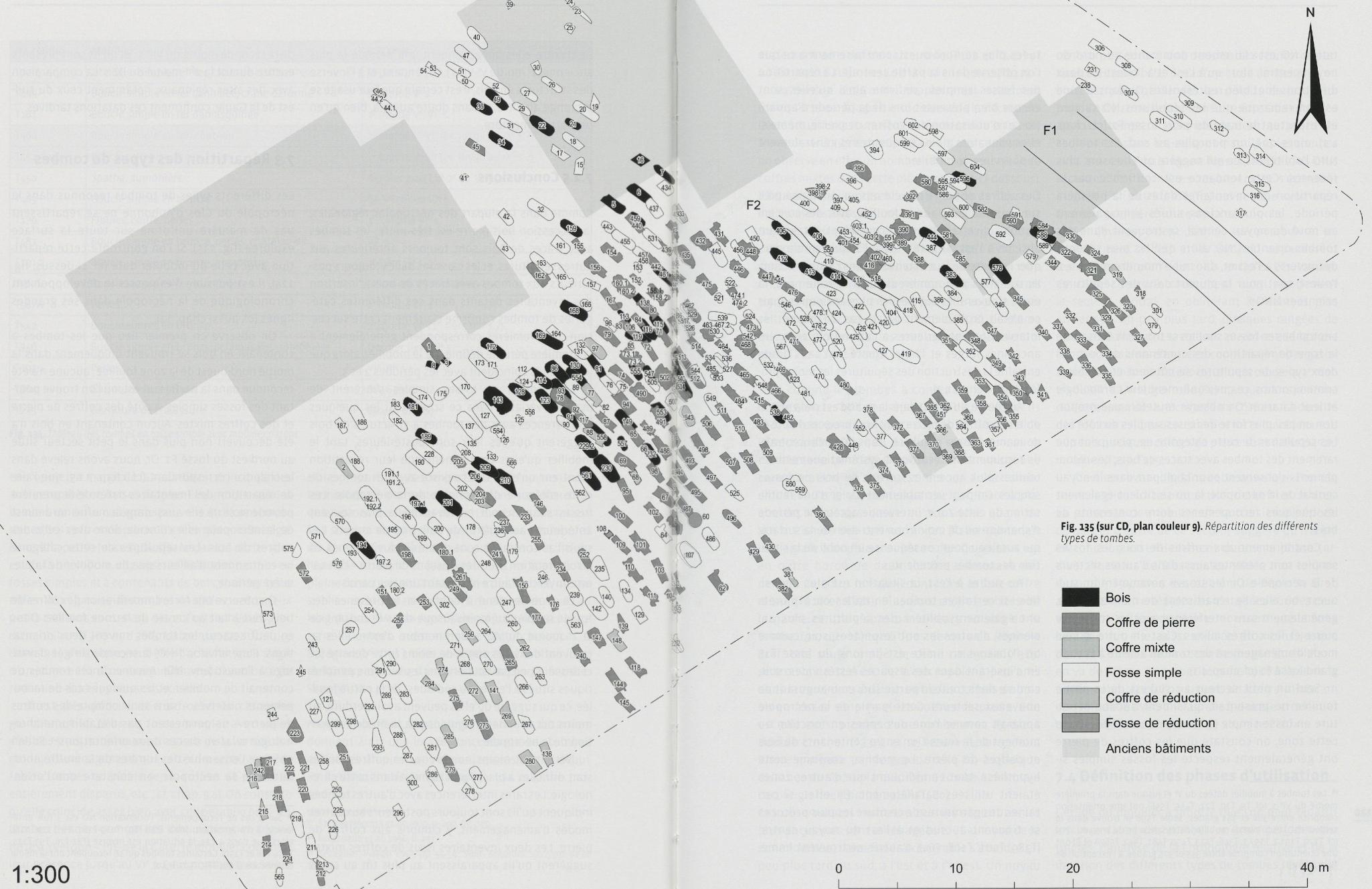
7.3 Répartition des types de tombes

Les différents types de tombes reconnus dans la nécropole du Clos d'Aubonne ne se répartissent pas de manière uniforme sur toute la surface explorée (fig. 135). Si l'on confronte cette répartition avec celle du mobilier daté (cf. ci-dessus, fig. 124), il est possible d'esquisser le développement chronologique de la nécropole dans ses grandes lignes (cf. aussi chap. 11).

On observe en premier lieu que les tombes à contenant en bois se trouvent uniquement dans la moitié nord-ouest de la zone fouillée: aucune n'a été reconnue dans la partie sud-est, où l'on trouve pourtant des fosses simples, à côté des coffres de pierre et des coffres mixtes. Aucun contenant en bois n'a été découvert non plus dans le petit secteur situé au nord-est du fossé F1. Or, nous avons relevé dans le chapitre correspondant (cf. chap. 7.1.5) que l'aire de répartition des inventaires datés de la première période se situe elle aussi dans la moitié nord-ouest de la nécropole: elle coïncide donc avec celle des coffres de bois. Les sépultures de cette catégorie ne contiennent d'ailleurs que du mobilier de la première période.

On observe une forte concentration de coffres de bois tout à fait au centre de la zone fouillée. Dans ce petit secteur, les tombes suivent deux orientations: l'une environ NNO, la seconde dirigée davantage à l'ouest (env. NO). Aucune de ces tombes ne contenait de mobilier, et les quelques cas de recoulements observés – sans tenir compte des coffres de pierre – ne permettent pas d'établir une chronologie relative de ces deux orientations⁴⁴. Si l'on observe l'ensemble des tombes de la moitié nord-ouest de la nécropole, on constate que l'ori-

⁴⁴ Sur 9 cas de recoulements, l'orientation NO est 3 fois antérieure à l'orientation NNO (T86-T89, T169-T164 et T119-T116), alors que dans 4 cas, la situation est inverse (T81-T76, T93-T114, T554-T86 et T130). Certaines tombes qui se recoupent ont la même orientation (T554-T89, T503-T540).



tation NO est clairement dominante au nord du noyau central, alors qu'à l'est et à l'ouest les deux directions sont bien représentées. Or, dans la zone est, on remarque que les sépultures NO suivent et respectent le tracé du petit fossé F2 (cf. chap. 4.1), alors que, un peu plus au sud, les tombes NNO l'oblitèrent, ce qui suggère qu'elles sont plus récentes. Cette tendance est confirmée par la répartition des inventaires datés de la première période: les plus anciens, situés principalement au nord du noyau central, se trouvent dans des tombes orientées NO, alors que les plus récents, découverts à l'est et, dans une moindre mesure, à l'ouest, sont pour la plupart dans des sépultures orientées NNO⁴⁵.

Les tombes en fosses simples se trouvent dans toute la zone de répartition des contenants de bois: les deux types de sépultures se côtoient et semblent contemporains, ce que confirment leur chronologie et leur datation. On observe toutefois une proportion un peu plus forte de fosses simples du côté est. Les sépultures de cette catégorie ne recoupent que rarement des tombes avec traces de bois; ces recoulements s'observent pour la plupart dans le noyau central de la nécropole, là où se situent également les quelques recoulements entre contenants de bois.

Contrairement aux coffres de bois, les fosses simples sont présentes aussi dans d'autres secteurs de la nécropole. On les trouve notamment au sud-ouest, où elles se répartissent de manière lâche, généralement sans interférence avec les coffres de pierre et les coffres mixtes. C'est en outre le seul mode d'aménagement des tombes attesté à l'est du grand fossé F1 (cf. chap. 4.1).

Seul un petit secteur au sud-est de la partie fouillée ne présentait quasiment aucune sépulture en fosse simple (à l'exception de T364). Dans cette zone, on constate que les coffres de pierre ont généralement respecté les fosses simples si-

tuées plus au nord-ouest, contrairement à ce que l'on observe dans la partie centrale. La répartition des fosses simples confirme ainsi qu'elles sont encore bien présentes lors de la période d'apparition et d'utilisation des coffres de pierre, même si elles sont alors moins fréquentes et généralement dépourvues de mobilier.

Des coffres de pierre ont été mis au jour à peu près sur l'ensemble de la zone fouillée, avec des concentrations diverses. Ils sont cependant totalement absents à l'est du grand fossé F1, qui semble marquer la limite de leur extension dans cette direction. Ils sont très peu nombreux dans la zone nord, là où se trouvent les tombes les plus anciennes, mais ce n'était probablement pas le cas à l'origine: les interventions postérieures à cet endroit, entre les anciennes forges et l'hôtel Comte, ont sans doute entraîné la destruction des sépultures les moins profondes (cf. chap. 4.2).

Au centre, au sud et dans la moitié est de la nécropole, les coffres de pierre sont nombreux et disposés de manière assez régulière. Dans la partie centrale, ils recoupent ou recouvrent systématiquement les tombes plus anciennes, coffres de bois ou fosses simples. On peut véritablement parler d'une réutilisation de cette zone, intervenue après une période d'abandon ou de moins bon entretien de la surface, qui aurait eu pour conséquence un oubli de la situation des tombes précédentes.

Au sud et à l'est, la situation est plus diversifiée: si certaines tombes en dalles ou à murets ont également oblitéré des sépultures plus anciennes, d'autres les ont respectées, soit, comme on l'observe en limite est (le long du fossé F1), en s'insérant dans des espaces restés vides, soit, comme dans toute la partie sud, en inaugurant de nouveaux secteurs. Cette partie de la nécropole apparaît comme l'une des zones en fonction au moment de la transition entre contenants de bois et coffres de pierre. Le mobilier confirme cette hypothèse, tout en indiquant que d'autres zones étaient utilisées parallèlement. En effet, si certaines des garnitures de ceinture les plus précoce se trouvent au sud et à l'est du noyau central (T389, T401, T108, T64), d'autres se trouvent immé-

⁴⁵ Les tombes à mobilier datées du V^e et jusque dans la première moitié du VI^e s. (cf. T5, T20, T22, T455, T596) ont une orientation comprise entre 326 et 341 grades; seule T596 se trouve dans le secteur est. Les tombes à mobilier datées de la fin du V^e ou du VI^e s. (cf. T170, T191.2, T197.1, T346, T413, T450, T481, T542, T567A et B) ont une orientation comprise entre 355 et 375 grades, à l'exception de T413 (336 g).

dialement au nord de cette zone (T167 et T442) et à l'extrémité sud-ouest de la zone fouillée (T217).

La densité des coffres de pierre est nettement moins forte dans la partie sud-ouest de la nécropole. Cette situation est vraisemblablement due en partie à des destructions modernes, mais pas seulement: on observe en effet un nombre relativement élevé de coffres mixtes dans cette même zone (cf. ci-dessous). Il faut signaler la présence d'un groupe de caissons dallés, mêlés à des coffres mixtes, à l'extrémité ouest du site, d'où provient justement la plaque-boucle précoce évoquée ci-dessus (T217). Malgré cela, l'ensemble de ce secteur sud-ouest pourrait bien être un des plus récents de la nécropole: deux des trois tombes qui contenaient des deniers de Louis le Pieux se trouvent sur ses marges (T216 et T118), de même que deux des inventaires avec agrafes à double crochet (T212-213 et T280).

Tout comme les tombes à contenant en bois, les coffres mixtes ont une répartition bien définie: ils se trouvent pour la plupart dans la partie ouest de la nécropole, ainsi que, dans une moindre mesure, dans la zone centrale. On observe notamment une concentration au sud-ouest, autour de la tombe en dalles T275, qui contenait une garniture à plaquettes verticales datée du troisième quart du VII^e s. L'un de ces coffres mixtes (T280) contenait une agrafe à double crochet en fer. Ce secteur est en outre bordé de deux tombes contenant des deniers de Louis le Pieux, dont l'une est un coffre mixte (T216 et T118). Plusieurs coffres mixtes de la partie centrale sont par ailleurs voisins de la tombe T94, qui contenait des deniers de Pépin le Bref. Une seule tombe de cette catégorie (T319) se trouve au sud-est de la nécropole, à peu près dans la zone de transition entre les coffres de bois ou en fosses simples et les coffres de pierre. Elle est elle aussi proche d'une tombe avec agrafe à double crochet (T337), et se trouve le long de la limite marquée par le grand fossé F1, à quelque distance au sud de la quatrième tombe à monnaie carolingienne (tombe 1926A/T580).

Ces observations montrent que les sépultures les plus anciennes sont aménagées tout au nord de la zone fouillée; l'aire funéraire semble s'étendre un peu plus tard au sud, à l'est et à l'ouest. Un noyau

central présentant une densité de sépultures particulièrement forte, notamment de contenants en bois, est perceptible dès les débuts de la nécropole. Cette zone semble ensuite être abandonnée pour un temps, vraisemblablement au profit du secteur est, dans lequel sont installées les tombes avec traces de bois ou en fosses simples les plus récentes. Ces dernières recoupent et s'étendent au-delà d'un petit fossé (F2) qui semble avoir marqué une première limite de la nécropole.

Le développement semble se poursuivre essentiellement à l'est et au sud, où apparaissent les coffres de pierre les plus anciens. Les tombes de cette catégorie réoccupent aussi rapidement le secteur central, en obligeant les tombes plus anciennes. Un peu plus tard, quelques rangées de caissons dallés sont installées au sud-est de la zone connue. Plusieurs d'entre eux contenaient des garnitures de ceintures datées du 2^e tiers ou de la 2^e moitié du VII^e s. Un large fossé (F1) marque alors la limite de l'extension de la nécropole du côté est. La densité des tombes est beaucoup moins forte du côté ouest, où seuls quelques coffres de pierre sont datés par du mobilier (T217, T275).

C'est en revanche dans cette zone que l'on observe la plus forte proportion de coffres mixtes. La présence de mobilier de la troisième période de part et d'autre de ce secteur suggère qu'il a été en fonction essentiellement durant la phase tardive. Plusieurs coffres mixtes situés non loin de la tombe T94, avec des deniers de Pépin le Bref, ainsi que quatre sépultures installées sur des couvercles de coffres de pierre, montrent que la zone centrale fut elle aussi utilisée au moins jusqu'à dans le courant de la seconde moitié du VIII^e s. Il en va de même d'une petite zone tout à l'est de la partie connue, où l'on trouve un coffre mixte, un caisson dallé avec une agrafe à double crochet et une tombe avec un denier de Louis le Pieux.

7.4 Définition des phases d'utilisation

L'étude du mobilier a montré que l'on peut répartir les inventaires des tombes en trois périodes distinctes. L'analyse de la chronologie relative et de la datation des différents types de tombes révèle elle

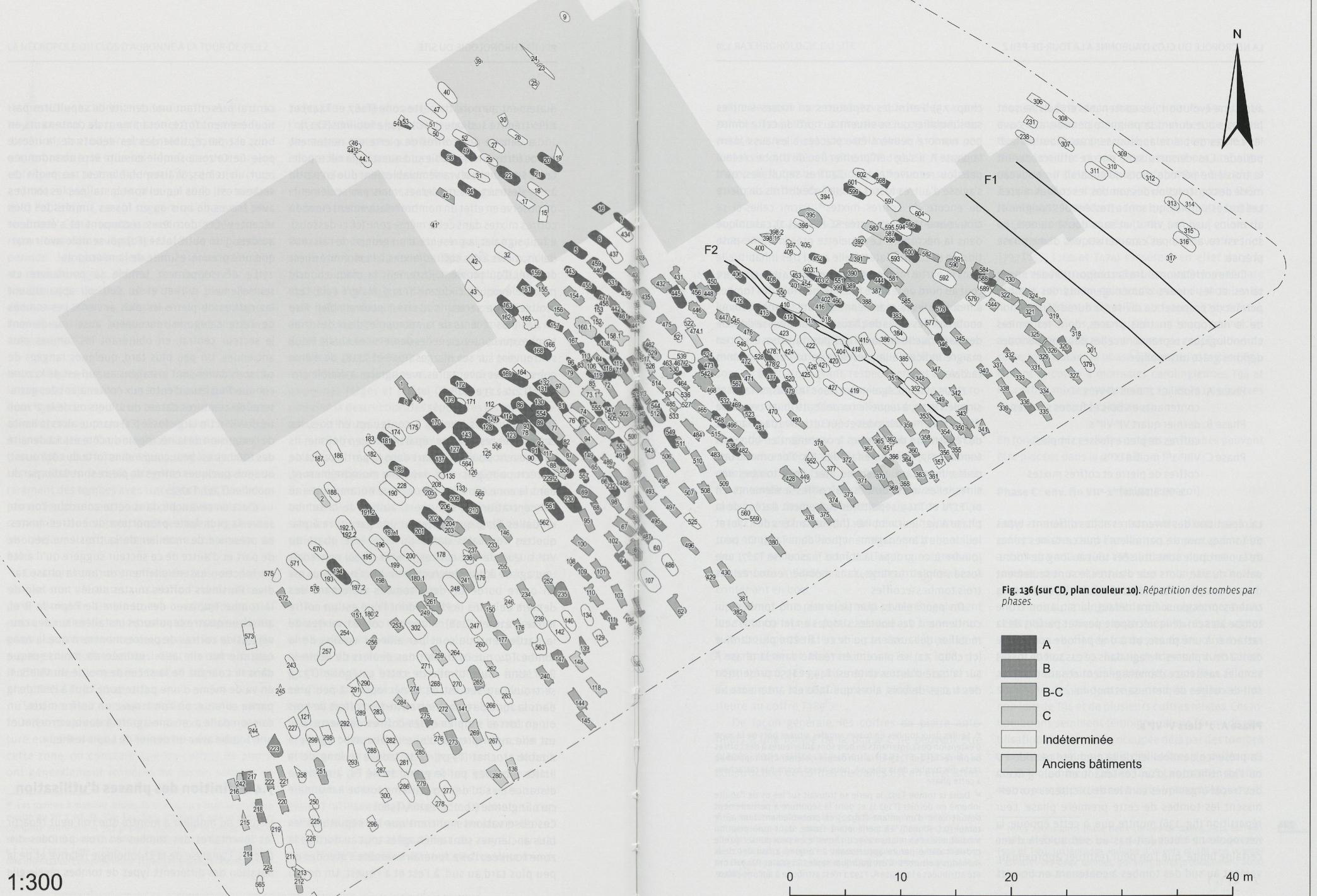


Fig. 136 (sur CD, plan couleur 10). Répartition des tombes par phases.

aussi une évolution : les contenants en bois ne sont présents que durant la première période, alors que les coffres de pierre apparaissent au début de la 2^e période. Ces derniers sont encore utilisés durant la troisième période, alors qu'apparaît un nouveau mode de construction des tombes, les coffres mixtes. Les fosses simples, qui sont attestées dès l'origine et au moins jusqu'au VII^e s., et sans doute au-delà, ne sont en revanche pas caractéristiques d'une phase précise.

Cette corrélation entre la composition des inventaires et les modes d'aménagements des tombes permet de proposer de diviser la durée d'utilisation de la nécropole en trois phases, dont les limites chronologiques reprennent celles des trois périodes définies grâce au mobilier :

- Phase A: mobilier 2^e tiers V^e-VI^e s.
contenants en bois et fosses simples
- Phase B: dernier quart VI^e-VII^e s.
coffres de pierre (fosses simples)
- Phase C: VIII^e-1^{ère} moitié IX^e s.
coffres de pierre et coffres mixtes
(fosses simples).

La répartition des inventaires et des différents types de tombes montre par ailleurs que certaines zones de la nécropole sont utilisées tout au long de l'occupation du site, alors que d'autres le sont seulement durant des périodes bien définies. Ainsi, lorsque les critères principaux font défaut, la situation d'une tombe au sein de la nécropole permet parfois de la rattacher à une phase, ou à une période correspondant à deux phases. Il s'agit dans ce cas soit de fosses simples sans trace d'aménagement et sans mobilier, soit de coffres de pierre sans mobilier.

Phase A : 2^e tiers V^e-VI^e s.

La présence de mobilier de la première période et/ou l'identification d'un contenant en bois grâce à des traces organiques sont les deux critères qui définissent les tombes de cette première phase. Leur répartition (fig. 136) montre que, à cette époque, la nécropole ne s'étendait pas au sud au-delà d'une certaine limite, que l'on peut restituer approximativement au sud des tombes à contenant en bois (cf.

chap. 7.3). Parmi les sépultures en fosses simples sans mobilier qui se situent au nord de cette limite, bon nombre peuvent être placées elles aussi dans la phase A. Il s'agit en premier lieu de tombes recouvertes ou recouvertes par d'autres sépultures, qu'il s'agisse d'autres fosses simples, de coffres de pierre ou encore de coffres mixtes⁴⁶. Parmi celles-ci se trouve une tombe orientée SE-NO (T44.2), cas unique dans la nécropole. Le squelette présente une position en décubitus latéral, elle aussi très inhabituelle dans la partie fouillée. Cette tombe se situe en outre tout au nord de la zone fouillée, non loin des tombes à mobilier les plus anciennes, dont la tombe T20 qui contenait des clous de chaussure : on peut se demander dans quelle mesure T44.2 pourrait constituer un maigre indice de la présence de tombes romaines tardives.

Nous plaçons également dans la phase A la fosse simple T192.2, à laquelle on peut attribuer une perle datée des 1^{ère}-2^e périodes et qui se trouve dans la zone de répartition des tombes à contenant en bois⁴⁷. La tombe T137, qui contenait des fils d'or ornant une coiffe, forme un ensemble avec deux tombes voisines, elles aussi dotées de coiffes à éléments en or, T170 et T143, sépultures clairement datées de la phase A par leur mobilier (fibules ansées de T170) et leur mode d'aménagement (bois dans T143). On peut joindre à ce groupe la tombe masculine T127, une fosse simple très large, sans mobilier, entourée des trois tombes à coiffes.

On peut relever que trois des cinq tombes qui contiennent des boucles simples en fer comme seul mobilier, qui auraient pu de ce fait être plus tardives (cf. chap. 7.1), se placent en réalité dans la phase A sur la base d'autres critères : T49 et T550 présentent des traces de bois, alors que T460 est antérieure au

⁴⁶ Seules deux tombes en fosses simples situées hors de la zone d'extension des contenants en bois sont antérieures à des coffres de pierre : T451 et T213. En raison de leur isolement par rapport au reste des tombes de la phase A, nous ne les avons pas rattachées à cette phase.

⁴⁷ Dans la tombe T192, la perle se trouvait sur les os de l'adulte inhumé en dernier (T192.1), et dont la sépulture a partiellement détruit celle d'un enfant (T192.2) et probablement une autre tombe (cf. RT192C). La perle étant isolée, dans une position inhabituelle et en relation avec un homme, on peut penser qu'elle provient d'une parure appartenant à l'origine à l'un des deux individus perturbés. C'est pourquoi seules T192.2 et RT192C ont été attribuées à la phase A ; T192.1 n'est attribuée à aucune phase.

coffre de pierre T402. On observe que les deux autres tombes, T124 et T452, sont entourées ou immédiatement voisines de tombes de la phase A, ce qui permet de les attribuer à cette même phase. Il en va de même de la tombe T131, dont la fosse ne se distinguait pas de celle de T132 en surface.

Au total, 127 tombes peuvent être attribuées à la phase A⁴⁸.

Phase B : dernier quart VI^e-VII^e s.

La présence de mobilier daté de la 2^e période est le seul critère vraiment décisif pour l'attribution d'une tombe à cette phase : les deux modes d'aménagement des sépultures attestés pour cette période le sont en effet aussi avant, respectivement après. Les fosses simples, présentes dès les débuts de la nécropole, persistent en effet au moins jusque dans le courant de la 2^e moitié du VII^e s., et probablement au-delà. Les coffres de pierre sont quant à eux aménagés dès les dernières décennies du VI^e s. et jusqu'à l'époque carolingienne (cf. T118). La phase B rassemble ainsi les 27 tombes – dont deux fosses simples – dont le mobilier est daté entre le dernier quart du VI^e et la fin du VII^e s. (cf. chap. 7.1). On peut leur ajouter les trois tombes en dalles qui contiennent du mobilier des 1^{ère}-2^e périodes (T111, T218, T487), qui se trouvent toutes trois à l'extérieur du secteur des tombes à contenant en bois.

Peuvent être placés dans la phase B également les trois coffres de pierre antérieurs à une structure de la phase B. C'est le cas des coffres T69 et T109, antérieurs aux réductions T68 et T108, qui contiennent des garnitures de ceinture en fer. La situation est identique pour la tombe T390, antérieure au coffre T389.

De façon générale, les coffres de pierre antérieurs à une tombe de la phase C ne peuvent être placés, sans autre argument, dans la phase B. La construction de coffres de dalles est en effet attes-

tée jusqu'à la fin de la phase C (cf. par ex. T94 et T118, avec monnaies carolingiennes), et rien ne permet de préciser le temps écoulé entre la fermeture définitive du coffre et son recouvrement par une autre sépulture. Il peut donc appartenir tant à la phase B qu'à la phase C (cf. aussi ci-dessous, phase B-C)⁴⁹. Nous avons cependant admis que les quatre tombes qui comportent des sépultures sur leur couvercle constituent une exception. Ces quatre coffres (cf. T73, T158, T160 et T474) s'insèrent en effet dans la partie nord du noyau central, à proximité immédiate d'autres tombes en dalles contenant du mobilier de la phase B (dont T167 et T442; cf. aussi T70 et T464). Les inhumations pratiquées sur leurs couvercles apparaissent comme une forme de réutilisation de cette zone durant la phase C, comme l'attestent également le coffre à monnaies carolingiennes T94 et les coffres mixtes (notamment T97 et T117) observés dans cette zone (cf. ci-dessous).

En fonction de ces divers critères, 37 tombes peuvent être placées dans la phase B.

Phase C : env. fin VII^e-1^{ère} moitié IX^e s.

Cette troisième phase rassemble d'une part les coffres mixtes, dont l'apparition ne peut guère être antérieure à la fin du VII^e s., d'autre part les quatre tombes qui contiennent des monnaies carolingiennes (T94, T118, T216, 1926A/T580).

Il nous a paru logique de placer également dans cette phase tardive les quatre sépultures aménagées sur des couvercles de tombes en dalles ou à murets (T73.1, T160.1, 158.1, T474.1), évidemment installées après la fermeture définitive de ces coffres. Elles se situent toutes les quatre au nord du noyau central, non loin de T94 et de plusieurs coffres mixtes. Ces inhumations semblent témoigner d'une forme de réutilisation de cette zone, occupée déjà par des tombes à contenant en bois puis des coffres de dalles précoce (notamment T167 et T442). Les tombes qu'elles recouvrent appartiennent ainsi vraisemblablement

⁴⁸ Soixante-six coffres de bois, 12 fosses simples à mobilier de la 1^{ère} période, 1 fosse simple à mobilier 1^{ère}-2^e périodes, 43 fosses simples antérieures à d'autres tombes et situées dans la zone des conteneurs en bois, et 5 fosses simples sur la base d'autres critères (situation par rapport à d'autres tombes de la phase A, mobilier, etc.).

⁴⁹ Nous avons ainsi placé deux coffres de dalles, T514 et T590, antérieurs à des coffres mixtes, dans la phase B-C. La situation de T590 et T591, juxtaposées, indique d'ailleurs plutôt une volonté d'associer ces deux tombes, qui sont donc probablement aussi assez proches dans le temps.

à une première série de coffres de pierre, remontant à la phase B (cf. ci-dessus).

Les tombes attribuées à la phase C se répartissent de manière assez lâche sur l'ensemble de la zone fouillée, avec toutefois deux noyaux où leur densité est plus forte, l'un sud-ouest, autour de la tombe T275, l'autre dans la partie centrale, non loin de T94. Le fait qu'elles s'insèrent le plus souvent dans les mêmes zones que les tombes à mobilier de la phase B empêche d'utiliser l'argument de la répartition pour attribuer des coffres de pierre sans mobilier à l'une ou l'autre phase.

La phase C regroupe ainsi 31 tombes.

Phase B-C: dernier quart VI^e-1^{ère} moitié IX^e s.

Nous avons rassemblé dans cette large période, étalée sur les deux phases les plus récentes, tous les coffres de pierre qui ne peuvent être attribués à la phase B ou à la phase C, ni sur la base du mobilier, ni sur celle des recouvrements. Leur mode de construction permet cependant de les exclure de la phase A. Ce groupe inclut également les deux coffres de pierre qui contiennent des agrafes à double crochet (à l'exception du coffre mixte T280), objets dont la datation s'étend entre le VII^e et le IX^e s. (T337 et T212/213).

Ce groupe est de loin le plus nombreux, avec au total 182 sépultures.

Cette analyse a permis de placer un bon tiers (34%) des tombes de La Tour-de-Peilz dans une période bien définie, même si les fourchettes chronologiques restent larges en raison de la faible proportion de tombes à mobilier datant.

Les tombes de la phase A sont les plus aisées à reconnaître et constituent pas moins de 22% du total des tombes. Les sépultures des phases B ou C sont moins faciles à identifier: il n'y a pas de mode d'aménagement caractéristique pour celles de la phase intermédiaire, alors qu'il n'y a quasiment pas de mobilier daté de la troisième période. En outre, il n'y a que très peu d'interférences entre structures de ces deux périodes. Ces deux phases ne représentent chacune que 5 à 6% du total des tombes.

Cependant, de nombreuses sépultures (182, soit 31%) peuvent être exclues de la phase ancienne, et forment un groupe recouvrant les phases B et C. Si on leur ajoute les tombes bien datées de chacune de ces deux phases, ce ne sont pas moins de 250 sépultures – 43% du total des tombes – que l'on peut placer dans les périodes récentes. La disproportion constatée entre les tombes de la phase A d'une part, celles des phases B ou C d'autre part, est ainsi gommée.

Relevons enfin que 201 tombes (35% des tombes fouillées) – pour l'essentiel des fosses simples sans mobilier datant et/ou très endommagées – ne peuvent être placées dans l'une ou l'autre de ces phases.